



VÉLO CLUB DE L'OUEST

9 chem Pavadé Savannah
97460 SAINT-PAUL

MR HUBERT Luce Tél : 0692 66 38 78



REGLEMENT PARTICULIER

RENCONTRE DES ECOLES DE VELO

Samedi 25 Février 2017

STADE OLYMPIQUE J. BENARD - SAINT PAUL

PROGRAMME

- 13h00 : Rassemblement / Emargement à l'entrée du Stade Olympique J. Bénard
- 13h15 : Réunion et composition du Jury
- 13h20 : Reconnaissance à pied du parcours de Cyclo-Cross

- Epreuves de Cyclo-Cross :
 - 13h45 Poussins Garçons / Filles
 - 14h00 Pupilles Garçons / Filles
 - 14h15 Benjamins Garçons / Filles
 - 14h30 Minimes Garçons / Filles

- Epreuves de Sprints (300m) :
 - 15h00 séries qualificatives jusqu'aux finales
Des Pré-licenciés aux Minimes

Engagement : 5€ par coureur.

Inscriptions par Ordre de Catégories:

Les inscriptions devront être adressées par les clubs au Comité Régional avant le **Judi 23/02/2017-12h00**

Par Fax : **0262 45 22 55** ou par mail : ffcrun@wanadoo.fr.

Transmettre le nom des responsables de club et les noms des 2 arbitres qui officieront sur l'épreuve.

Classement par points des équipes :

Un classement général par points des équipes sera effectué sur les 6 meilleurs coureurs du club classés au général (2 maximum par catégorie) avec au moins 1 féminine (Pupille, ou Benjamine, ou Minime), dans chaque épreuve effectuée par ces catégories.

Les catégories pré-licenciés et poussins ne sont pas prises en compte pour ce classement général par points.

Le club déclaré vainqueur sera celui qui aura obtenu le moins de points.

Classement individuel :

Le coureur ayant le moins de points dans l'ensemble des 2 épreuves, sera déclaré vainqueur de sa catégorie.

En cas d'ex-æquo l'épreuve de Cyclo-Cross sera prépondérante.

Pour tout autre point du règlement se référer à la réglementation de la Fédération Française de Cyclisme.